

Académie de POITIERS  
Collège Denfert-Rochereau  
31 rue Jean Jaurès  
BP 36  
79400 Saint-Maixent l'Ecole

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration**

**Date : 5 octobre 2020**

Année scolaire : **2020-2021**

Numéro de séance : **01**

Date de transmission de la convocation aux membres : **23 septembre 2020**

1<sup>ère</sup> convocation (oui/non) : **oui**

2<sup>ème</sup> convocation (oui/non) : **non**

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : **M. PAIRAULT Alain**

Secrétaire de séance : **Mme Garreau, représentante des parents d'élèves**

Quorum (13 ou 16) : **16**

Nombre de présents : **17**

**Ordre du jour**

Préambule :

- Approbation du PV du CA du 29 juin 2020 et adoption de l'ordre du jour de la séance du 5 octobre 2020

Fonctionnement général :

- Modalités de mise en œuvre des indemnités pour missions particulières.
- Modalités de mise en œuvre de la journée de solidarité
- Point sur la situation sanitaire  
Délégation de signature à Mme Chardavoine

Vie pédagogique et éducative :

- Bilan quantitatif de la rentrée 2020 (pour information).
- Etat prévisionnel des actions 2020/2021.

Vie budgétaire et financière :

- Tarif de reversement.
- Tarifs des objets confectionnés.
- Contrats et conventions.
- DBM pour information.
- DBM pour vote : prélèvement de 5 000 euros
- Opération en capital (achat auto-laveuse).
- Conventions :
  - Tipi
  - Classe apprenante

Questions diverses

- Section sportive
- Convention de stage

Annexes : 1 - :

- Motions [nombre – titre] : **0**

**PRESENCE au CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 5 octobre 2020**

Qualité	Titulaires					Suppléants			
	Nom - Prénom	P[ ]	A[ ]	E[ ]	Nom - Prénom	P[ ]	A(*)	E[ ]	
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	Alain PAIRAULT	X						
	Proviseur adjoint ou principal adjoint	Laetitia CHARDAVOINE	X						
	Gestionnaire	Patricia MARCHANDIER	X						
	C.P.E.	Florent TRUQUIN			X	Thomas ERNAULT	X		
	Directeur adjoint de la SEGPA	Vincent POUYADOU			X				
ELUS LOCALITE	Collectivité de rattachement	Léopold MOREAU Hélène HAVETTE	X						
	Groupement de communes	Mme PICHON			X				
	Commune siège	Stéphane BAUDRY			X				
PERSONNALITE QUALIFIEE	Jean RIERA	X							
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	Philippe TONNIN	X						
		Adeline COUTANT	X						
		Laurent COUVRAT	X						
		Juliette AUGRIS	X						
		Jacques IDIER	X						
		Elise GIRAULT	X						
		Fabienne HOUMEAU	X						
	Personnels ATOSS	Hervé TURPIN			X				
		Consuelo ROPERO			X				
Emmanuelle INGRAND				X					
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	Elodie GLEDEL			X	Sokhona MARTIN	X		
		Angèle GARREAU	X						
		Florence PIOT			X				
		Aline GEAY							
		Jezabelle MORISSET			X				
		Céline VIGANT	X						
		Aline PIERRE		X		Laure MAGOT	X		
	Elèves	Léony ESCANDE			X				
		Emeline LAPOCHETTE			X				
Inés BAZIN				X					

## **I - Préambule**

Le quorum étant atteint, M. le Principal ouvre la séance à 17h45 et fait lecture de l'ordre du jour. Mme Garreau, représentante des parents des élèves accepte d'assurer le secrétariat de séance.

### **Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 29 juin 2020.**

M. le Principal rappelle les principaux points abordés lors de la séance du 29 juin 2020. Le procès-verbal de la séance du 5 octobre 2020 est adopté.

**Vote : Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0**

### **Adoption de l'ordre du jour de la séance du jeudi 5 octobre 2020**

M. le Principal présente l'ordre du jour et l'ajout de 2 questions diverses.

L'ordre du jour est donc le suivant :

#### Préambule

- Approbation du PV du CA du 29 juin 2020 et adoption de l'ordre du jour de la séance du 5 octobre 2020.

#### Fonctionnement général

- Modalités de mise en œuvre des indemnités pour missions particulières.
- Modalités de mise en œuvre de la journée de solidarité
- Point sur la situation sanitaire
- Délégation de signature à Mme Chardavoine

#### Vie pédagogique et éducative

- Bilan quantitatif de la rentrée 2020 (pour information).
- Etat prévisionnel des actions 2020/2021.

#### Vie budgétaire et financière

- Tarif de reversement.
- Tarifs des objets confectionnés.
- Contrats et conventions.
- DBM pour information.
- DBM pour vote : prélèvement de 5 000 euros
- Conventions :
  - Tipi
  - Classe apprenante

#### Questions diverses

- Section sportive
- Convention stage

L'ordre du jour est adopté.

⇒ **Vote : Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0**

## **II - Fonctionnement général**

### ➤ **Modalités de mise en œuvre des IMP (Indemnités pour Missions Particulières).**

M le Principal présente pour avis au conseil d'administration, après avis du conseil pédagogique, les missions particulières qu'il prévoit de confier au sein de l'établissement ainsi que leurs modalités de mise en œuvre, dans le cadre de l'enveloppe notifiée par M. le Recteur d'Académie.

En prenant appui sur le décret n° 2015-475 du 27 avril 2015 (et plus particulièrement en référence aux articles 8 et 9 du décret cité), M. le Principal présente la répartition suivante des IMP et les missions associées pour un montant de 9.25 (voir annexe) :

EPS	2
CYCLES	2
COORDO	1,5
RUPN	2
CULTURE	0,5
CHORALE	1
DEVOIRS FAITS	0,25
ACTION/FORMATION	1
TOTAL	10,25

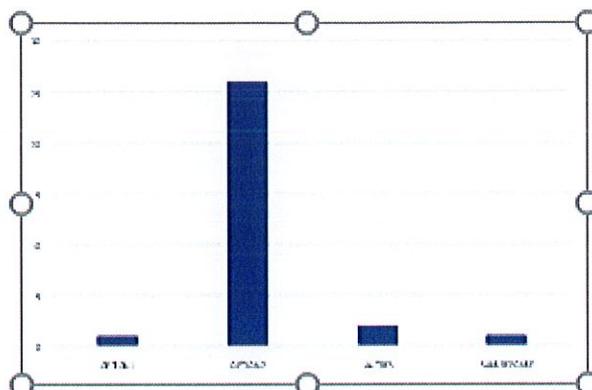
CLG : volume HSA transformées en HSE	
1 HSA Non Nageur	36
4,5 HSA Non affectées	162
5,5 HSA	198

La répartition proposée est adoptée à l'unanimité des membres présents.

⇒ **Vote : Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0**  
**Acte n° 4**

➤ **Modalité de la mise en œuvre de la journée de solidarité.**

M. le Principal informe les membres du CA de l'option retenue par les personnels (suite sondage en début d'année scolaire).



**Résultats de la consultation.**

Format 2 retenu :

- Une ½ journée de travail collectif le mercredi après-midi,
- Une ½ journée de travail pour les portes ouvertes.

L'organisation proposée est adoptée à l'unanimité des membres présents.

⇒ **Vote : Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0**  
**Acte n° 8**

**Commentaires et débats :**

✚ RAS

➤ **Point sur la situation sanitaire.**

M le Principal informe les membres du CA l'organisation du protocole sanitaire en cours et son application depuis le début de l'année scolaire.

Les choix sont présentés (déplacement des élèves, organisation des cours de récréation, une salle pour une classe, etc, ...).

**Commentaires et débats :**

✚ RAS

➤ **Délégation de signature à Mme Chardavoine, cheffe d'établissement adjointe.**

M le Principal informe les membres du CA de la Délégation de signature du chef d'établissement à Madame Chardavoine, cheffe d'établissement adjointe ;

Mme Chardavoine, cheffe d'établissement adjointe reçoit délégation de signature pour les domaines suivants :

- Note service,
- Note d'information,
- Courrier personnalisé adressé aux familles
- Eléments liés à la scolarité des élèves (bulletins scolaires, décision d'orientation, PPRE, PAP, PIRE, certificat de scolarité, attestations diverses, ...),
- Eléments liés à la gestion du PIAL,
- Notification de sanction à l'exception de celle émise suite à un conseil de discipline,
- Droits de publication sur les réseaux sociaux.

Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à procéder à cette délégation de signature.

⇒ **Vote Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0**  
**Acte n° 1**

**Commentaires et débats :**

✚ RAS

### III - Vie pédagogique et éducative

#### ➤ Bilan de la rentrée 2020.

Le bilan quantitatif de la rentrée 2020 est présenté par M. le Principal.

#### Les effectifs du Collège :

M. le Principal rappelle la répartition par niveau.

A noter, l'ouverture d'une UP2A.

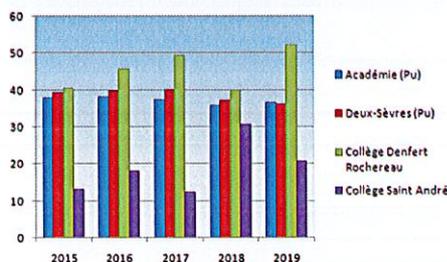
A noter également l'évolution quotidienne des effectifs (importante mobilité des familles pendant les vacances d'été, arrivées de jeunes migrants de diverses nationalités).

M le Principal présente les effectifs :

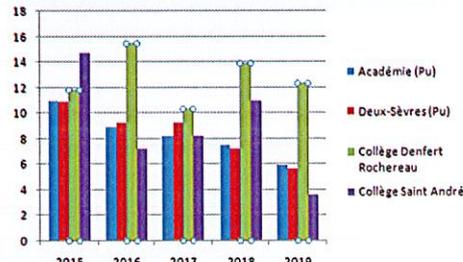
2020 2021		Effectif	ALL 2	ESP 2	ITAL 2	LATIN
6 <sup>ème</sup>	121	6 B	25	8		
		6 C	26	9		
		6 D	23			
		6 E	24	7		
		6 F	23	6		
<b>Total niveau 6<sup>ème</sup></b>		<b>121</b>	<b>30</b>			
5 <sup>ème</sup>	135	5 B	28	9	8	11
		5 C	27	9	18	
		5 D	28	7	10	11
		5 E	27	7	20	
		5 F	25	25		
		<b>Total niveau 5<sup>ème</sup></b>		<b>135</b>	<b>32</b>	<b>81</b>
4 <sup>ème</sup>	101	4 B	25	9	13	3
		4 C	26	9	12	5
		4 D	26	8	12	6
		4 E	24	24		
		<b>Total niveau 4<sup>ème</sup></b>		<b>101</b>	<b>26</b>	<b>61</b>
3 <sup>ème</sup>	131	3 B	26	11	15	
		3 C	26	10	15	1
		3 D	26	8	18	
		3 E	26	7	19	
		3 F	27	27		5
		<b>Total niveau 3<sup>ème</sup></b>		<b>131</b>	<b>36</b>	<b>94</b>
ULIS	11	ULIS 6	1			
		ULIS 5	3			
		ULIS 4	3			
		ULIS 3	3			
ULIS	ULIS	10				
<b>Total Collège</b>		<b>498</b>				
SEGPA		6 A	16			
		5 A	16			
		4 A	15			
		3 A	16			
<b>Total SEGPA</b>		<b>63</b>				
<b>Total CLG/ SEGPA</b>		<b>561</b>				

M. le Principal présente quelques indicateurs de résultats en insistant sur les plus-values des actions pédagogiques de l'établissement :

**Taux PCS défavorisées en 6<sup>ème</sup> yc SEGPA (%)**

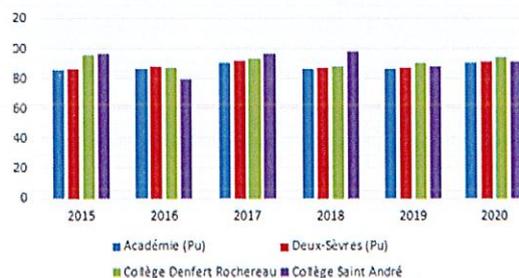


**Taux Retard >= 1an en 6<sup>ème</sup> (%)**



**Taux de réussite au DNB**

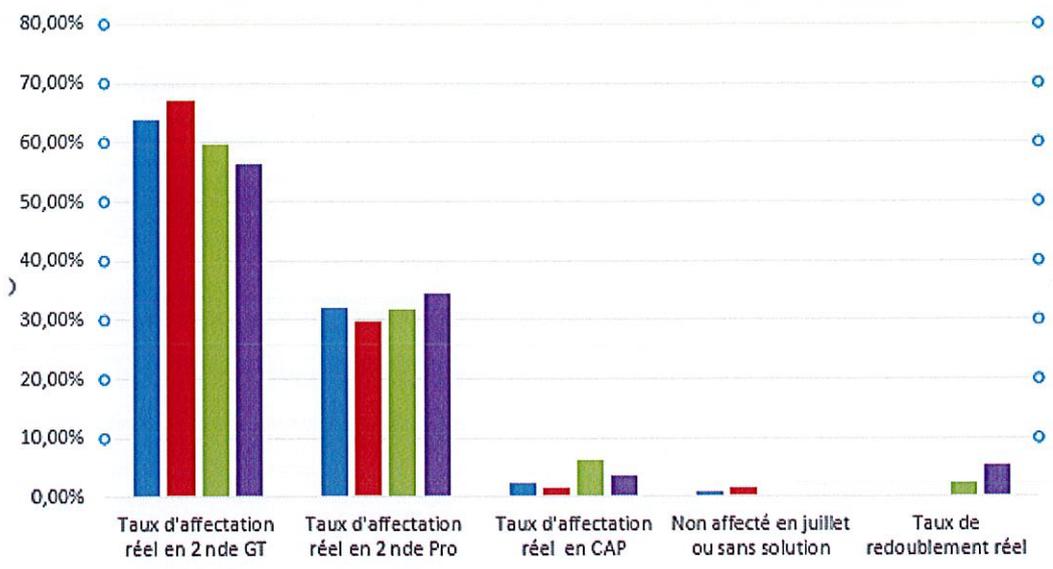
Taux de réussite comparatif



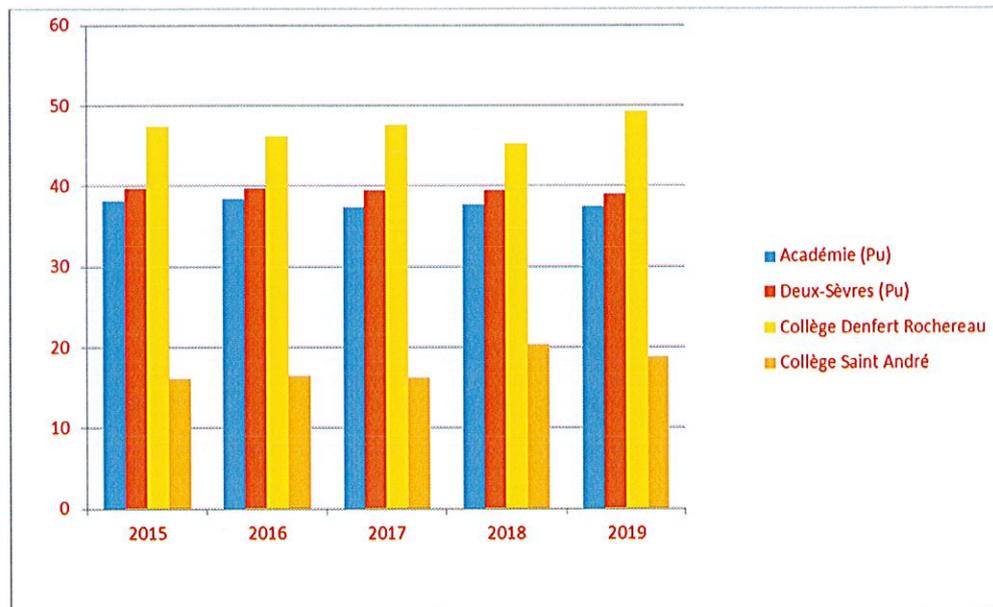
19

Taux de passage en 2<sup>nd</sup>e GT

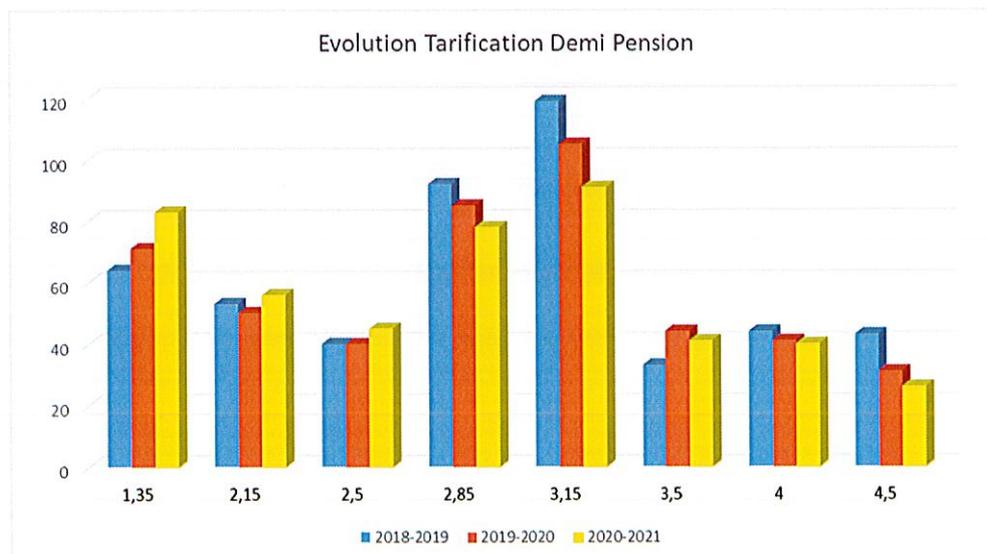
### Evolution du devenir réel des élèves au 01 /09 /2020



### Sociologie des effectifs et indicateurs de fragilité



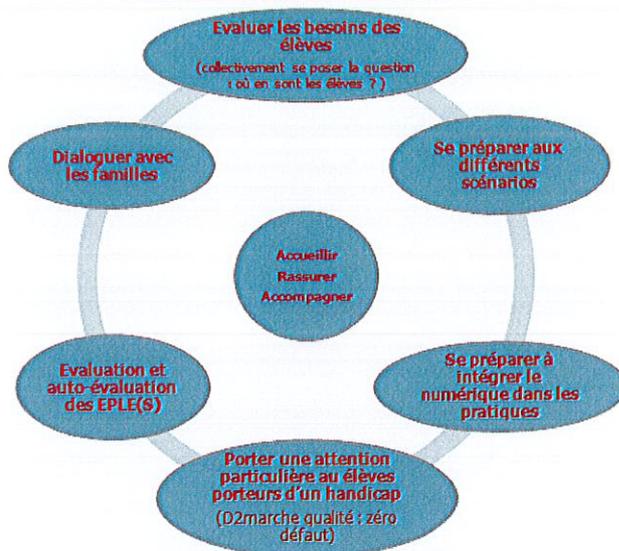
### Evolution Tarification Demi Pension



Tous les autres indicateurs présentent une plus-value très intéressante de l'établissement.

M le Principal informe les membres du CA de la qualité de cette rentrée 2020 dans un contexte singulier.

M. le Principal présente à suivre le fil rouge communiqué à l'ensemble des personnels à la rentrée 2020 en 12 points pour une feuille de route réussie et partagée :



1) Œuvrer en faveur de la persévérance scolaire :

- Dispositif « Devoirs faits » et partenaires Accompagnement personnalisé des élèves
- Bienveillance et exigences
- Suivi individuel ciblé et prenant appui sur les principes de co-éducation avec les familles
- Développement des compétences psychosociales des élèves (gestion de l'échec et de l'erreur, oser, ...)

2) Renforcer la maîtrise de la langue en particulier en particulier l'écrit,

3) Conforter le développement professionnel des enseignants en prenant appui sur l'action formation/recherche en cours et sur un collectif professionnel élargi,

4) Capitaliser collectivement les expériences vécues lors des temps en enseignement à distance et de la crise (faire preuve d'agilité, oser, ...),

5) Travailler ensemble sur la prévention du décrochage scolaire,

6) Questionner les pratiques pédagogiques inclusives internes à l'établissement (UPE2A, ULIS, SEGPA en AR),

7) Intégrer aux pratiques un état de veille permanent autour d'une démarche qualitative relative au climat scolaire (loyauté et déontologie) et au bien vivre ensemble (qualité des relations internes et du cadre de vie, poser le bien être comme condition du bien apprendre),

8) Veiller au climat scolaire pour garantir des conditions d'apprentissage sereines (approche systémique, voir charte départementale),

9) Renforcer les fondamentaux des élèves en prenant appui sur une identification précise des besoins des élèves (outils de positionnement, évaluation N6, etc, ...),

10) Intégrer le numérique dans les pratiques pédagogiques en prenant appui sur un usage régulier de l'ENT (élèves, enseignants et non-enseignants),

11) Consolider l'image de l'établissement par de nouveaux partenariats,

12) Œuvrer au réaménagement et à la création de nouveaux espaces.

Commentaires :

✚ RAS.

➤ **Etat prévisionnel des actions 2020-2021.**

M le Principal présente l'état prévisionnel des actions 2020 – 2021 ainsi que la méthodologie de travail adoptée en concertation avec les enseignants (fiche action). Ce programme reprend les grands axes du projet d'établissement et les parcours éducatifs associés.

La précision de cet état prévisionnel permet l'anticipation et de prendre en compte les futures contraintes financières dans le cadre de l'élaboration du budget 2021. (A noter que ce programme d'actions constitue un état prévisionnel dans la limite des contraintes budgétaires du budget 2021.

L'état prévisionnel des actions 2020-2021 est soumis à l'approbation des membres du CA. Ce programme d'actions est adopté à l'unanimité des membres présents.

⇒ **Vote : Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0**  
**Acte n° 10**

Commentaires :

✚ RAS.

**IV – Vie budgétaire et financière :**

➤ **Tarifs de reversement.**

Mme la Gestionnaire présente les tarifs de reversements suivants :

Tarifs photocopies	
A4	0,10 €
A3	0,20 €
Dégradations	
Perte manuels scolaires / CD de langues / Livres CDI	
1 ans	100% de la valeur
2 ans	80% de la valeur
3 et 4 ans	60% de la valeur
5 ans et plus	50% de la valeur
Dégradations Manuels scolaires	
de 1 à 2 ans	80% de la valeur
de 2 à 4 ans	60% de la valeur
de 4 à 5 ans ou plus	40% de la valeur
Dégradation livres CDI	2,00 €
Carnet de correspondance	
Carnet + couverture	10,00 €
Clé ascenseur	30,00 €
Carte self	4,00 €
Badge digicode	10,00 €
Vaisselle	
Assiette ( grande)	2,90 €
Assiette dessert	1,30 €
Ramequin porcelaine	0,95 €
Verre	0,45 €
Bol	1,60 €
Ravier carré ou rectangle, coupelle entrée & catalane	1,70 €
Divers	prix de remplacement ou de réparation
Communications téléphoniques	
vers fixe	0,20 €
vers portable	0,35 €

Les tarifs présentés sont adoptés à l'unanimité des membres présents

⇒ **Vote : Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0**  
**Acte n° 6**

Commentaires et débats :

✚ RAS

➤ **Tarifs des objets confectionnés.**

Mme la Gestionnaire présente les tarifs des objets confectionnés réalisés par les ateliers de la SEGPA selon le format suivant :

✚ At. habitat : coût de matière 1ère + heures élèves (1/2 du SMIC horaire) + heures machines si besoin (soit 7.50 €) + frais généraux (1.50 € pour objet unique et 0.40 € pour des séries).

✚ At. HAS : coût matière 1ère + 15 % charges

Les tarifs des objets confectionnés présentés sont adoptés à l'unanimité des membres présents

⇒ **Vote : Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0**  
**Acte n° 7**

Commentaires et débats :

✚ RAS.

➤ **Contrats et conventions.**

Mme la gestionnaire présente la liste des adhésions et des contrats à caractère pluriannuel pour 2020/2021 (voir pièce jointe en annexe).

Cette liste sera représentée aux futurs conseils d'administration si nécessité et pour réactualisation.

A noter parmi les nouvelles conventions :

🚩 convention APEM 79.

A l'unanimité des membres présents, les membres du CA autorisent le chef d'établissement à engager les dépenses liées aux contrats, conventions et groupements de service de la liste jointe en annexe.

⇒ **Vote Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0**  
**Acte n° 11**

Commentaires et débats :

🚩 RAS.

➤ **Décisions budgétaires modificatives pour information**

Mme la Gestionnaire présente la DBM suivante pour information :

<b>BUDGET 2020</b>		
	<b>OBJET</b>	<b>MONTANT</b>
<b>Ouverture des reliquats de crédits</b>	<b>Devoirs faits</b>	<b>1519</b>
<b>Subvention Conseil départemental</b>	<b>Réparation VCC</b>	<b>650.14</b>
<b>Service SRH</b>	<b>Réajustement des frais scolaires</b>	<b>-53338.50</b>

Commentaires :

🚩 RAS.

➤ **DBM pour vote**

Mme la Gestionnaire présente le prélèvement sur le FDR pour autorisation :

Prélèvement de 6000 euros sur le fond de roulement :

<b>BUDGET 2020</b>		
	<b>OBJET</b>	<b>MONTANT</b>
<b>Prélèvement Sur Fonds de Roulement</b>	<b>Fournitures COVID SERVICE GENERAL</b>	<b>4 000</b>
	<b>SRH</b>	<b>2 000</b>

A l'unanimité des membres présents, les membres du CA autorisent le chef d'établissement à effectuer un prélèvement sur le fond de roulement d'un montant de 6000 euros.

⇒ **Vote Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0**  
**Acte n° 5**

Commentaires :

🚩 RAS.

➤ **Conventions TIPI et vacances apprenantes :**

Convention TIPI :

Mme la gestionnaire présente la convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques.  
A l'unanimité des membres présents, les membres du CA autorisent le chef d'établissement à signer cette convention.

⇒ **Vote Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0**  
**Acte n° 2**

Commentaires :

✚ RAS.

Convention vacances apprenantes :

M le Principal dresse le bilan de cette action déjà présentée lors du dernier CA. Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à signer toute convention nécessaires à la mise en paiement des heures effectuées par les vacataires ou les intervenants extérieurs.

⇒ **Vote Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0**  
**Acte n° 12**

Commentaires :

✚ RAS.

**V – Questions diverses.**

➤ **Section sportive Rugby.**

M le Principal présente une demande d'ouverture d'une section sportive rugby en partenariat avec le club de Saint Maixent l'ecole et la ligue de rugby nouvelle Aquitaine.

Si accord des autorités rectorales, cette ouverture est programmée pour la rentrée 2021. Le public visé concerne les filles et les garçons des classes de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>.

La mixité est un atout ainsi que l'éducatrice du club qui est diplômée. La coordination serait assurée par deux professeurs d'éducation physique du collège. Les deux créneaux horaires s'entraînement seraient les lundis et les jeudis de 16 h à 17 h 30.

Cette demande d'ouverture prend appui sur un long partenariat avec le club de rugby local (plus de 20 ans) et sur les interventions de l'éducatrice dans les écoles primaires du secteur.

Les membres du CA émettent un avis favorable à cette demande d'ouverture et autorise le chef d'établissement à signer toute convention nécessaires à sa mise en œuvre.

⇒ **Vote Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0**  
**Acte n° 3**

Commentaires :

✚ Mme Houmeau, représentante des personnels d'enseignement intervient pour demander des précisions complémentaires qui lui sont apportées par M le Principal.

➤ **Conventions de stage en milieu professionnel**

Afin de prendre en compte les incidences dues à la crise sanitaire en cours, M le Principal propose les modifications suivantes sous la forme d'un article supplémentaire et relatif à la sécurité sanitaire en milieu professionnel, ceci afin de garantir la sécurité des élèves en stage :

Article 11- Sécurité sanitaire face à la pandémie COVID 19 :

*Le responsable de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil prend les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité sanitaire du stagiaire face à la pandémie covid-19. Elles sont décrites en annexe au présent avenant. Cette annexe sera obligatoirement signée par le responsable de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil et le chef d'établissement.*

*Le stagiaire s'engage à respecter le protocole sanitaire en vigueur dans l'entreprise.*

La modification proposée vaut pour les typologies de convention suivantes :

- convention pour les stages d'observation,
- convention pour les stages d'application,
- convention pour les stages d'initiation .

A l'unanimité des membres présents, les membres du CA approuvent les modifications proposées.

⇒ **Vote Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0**  
**Acte n° 9**

Commentaires :

↓ RAS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 15.

La Secrétaire de séance,

  
A. GARREAU

